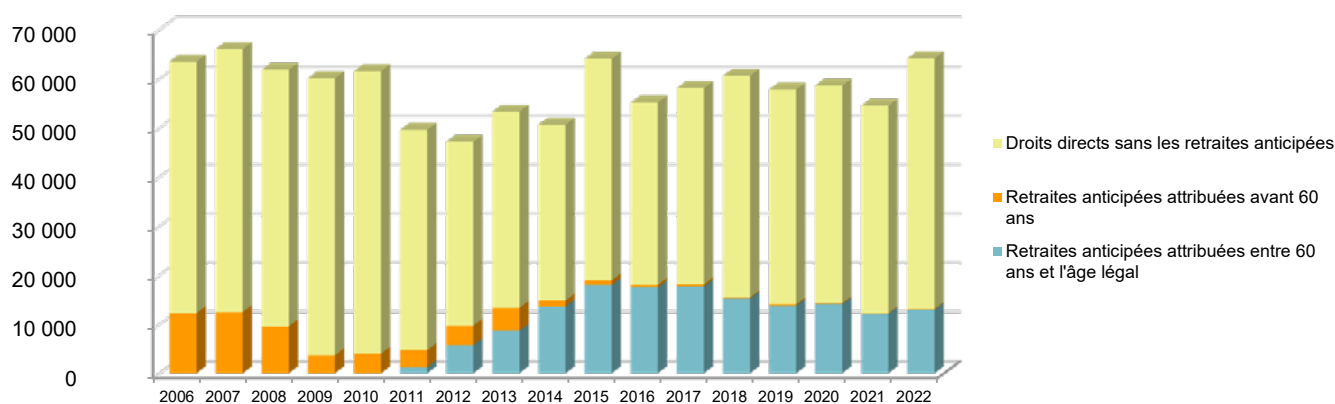




Retraités résidant en Carsat Hauts-de-France

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	32 548	48 661	81 209
Droits directs (retraites personnelles)	30 096	34 043	64 139
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 452	14 618	17 070
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	2 219	3 562	5 781

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 030	3 678	13 708
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,5 ans	72,1 ans	72,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,2%	16,8%	13,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,3%	13,7%	13,5%

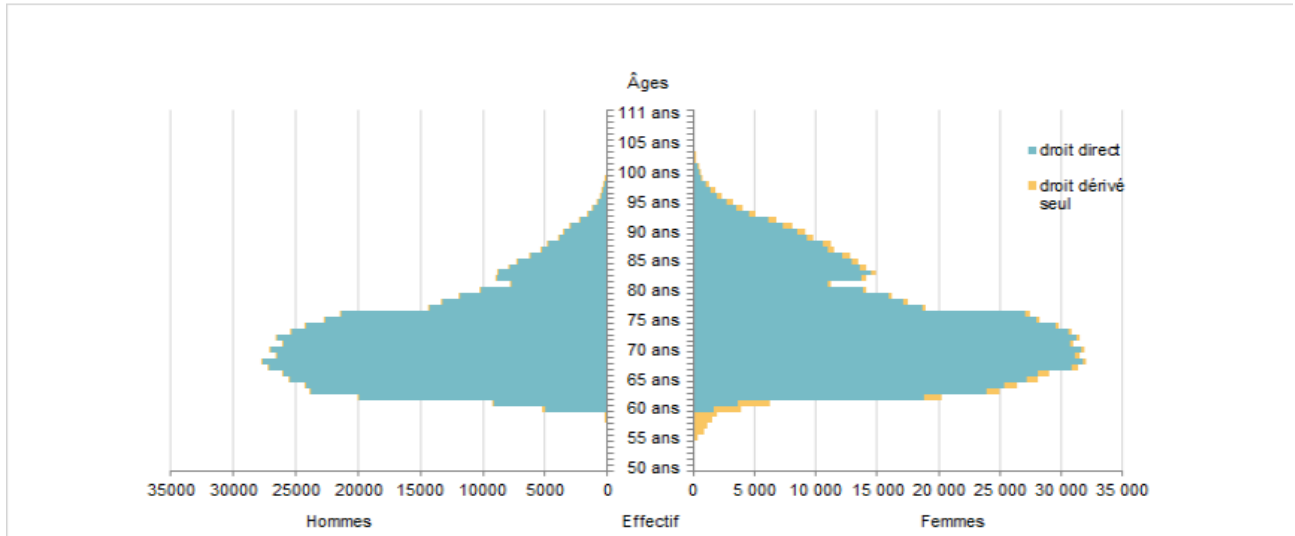
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	513 076	674 253	1 187 329
Retraités percevant un droit direct seul	490 989	447 919	938 908
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 349	29 568	31 917
Retraités percevant les deux à la fois	19 738	196 766	216 504
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	4,0%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	156 041	60 196	216 237
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	990 €	753 €	856 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	48,5%	34,2%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

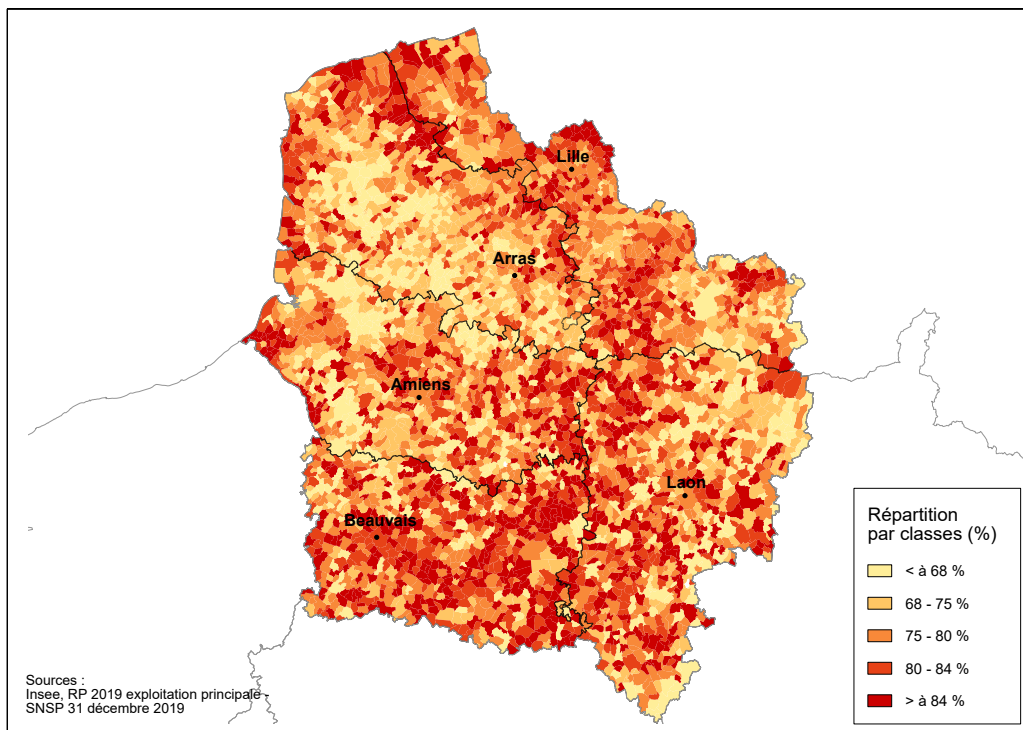
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Hauts-de-France

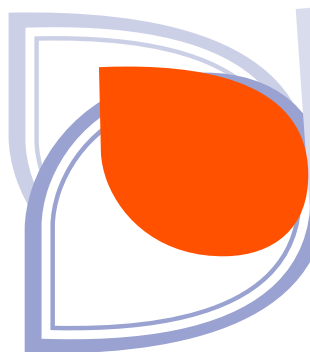


Prestataires payés par la Carsat Hauts-de-France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
02 - Aisne	48 457	60 688	109 145
59 - Nord	204 787	275 652	480 439
60 - Oise	68 184	80 314	148 498
62 - Pas-de-Calais	124 603	169 148	293 751
80 - Somme	50 699	65 310	116 009
Total Hauts-de-France	496 730	651 112	1 147 842
Total hors Carsat Hauts-de-France	72 177	84 379	156 556
Ensemble des prestataires	568 907	735 491	1 304 398

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



Retraités résidant dans le département

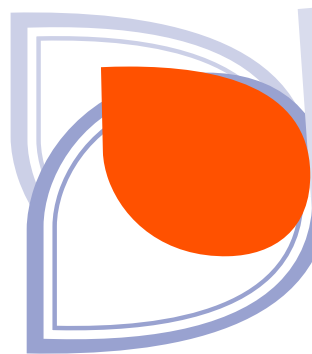
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 093	4 577	7 670
Droits directs (retraites personnelles)	2 854	3 178	6 032
Droits dérivés (retraites de réversion)	239	1 399	1 638
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	188	286	474
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 044	383	1 427
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	73,8 ans	73,8 ans	73,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 096	68 524	121 620
Retraités percevant un droit direct seul	50 645	46 618	97 263
Retraités percevant un droit dérivé seul	269	2 497	2 766
Retraités percevant les deux à la fois	2 182	19 409	21 591
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,6%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 306	7 184	24 490
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	939 €	741 €	827 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	47,9%	34,6%

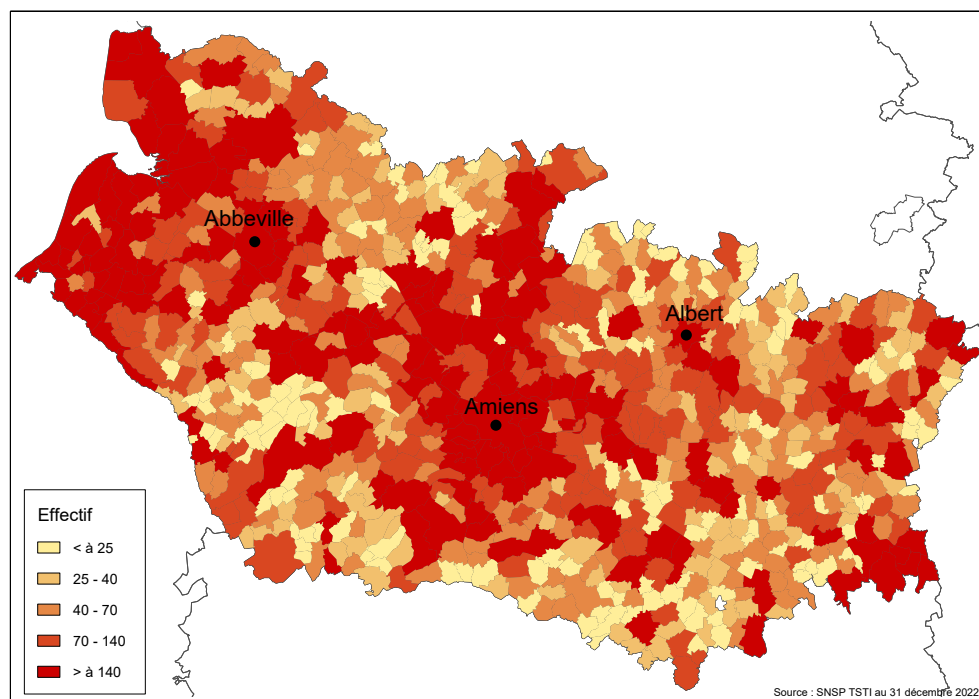
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



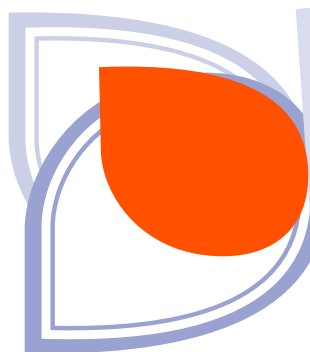
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Amiens			
Nombre total de retraités	8 550	12 898	21 448
Retraités percevant un droit direct seul	8 203	8 779	16 982
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	428	450
Retraités percevant les deux à la fois	325	3 691	4 016
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	6,5%	7,0%
Abbeville			
Nombre total de retraités	2 159	3 395	5 554
Retraités percevant un droit direct seul	2 045	2 126	4 171
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	131	141
Retraités percevant les deux à la fois	104	1 138	1 242
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	6,2%	5,8%
Albert			
Nombre total de retraités	1 000	1 423	2 423
Retraités percevant un droit direct seul	966	864	1 830
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	70	71
Retraités percevant les deux à la fois	33	489	522
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,8%	4,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

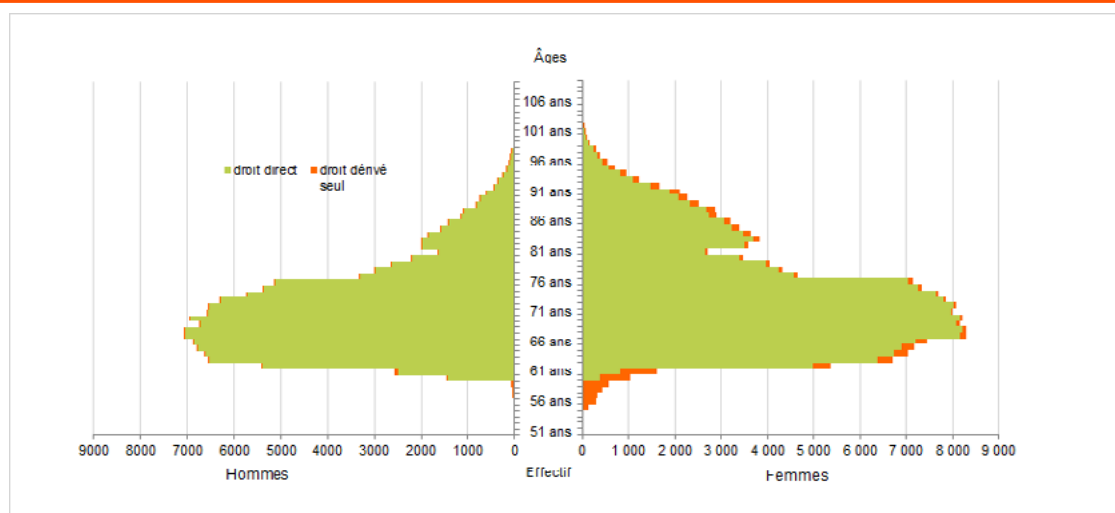


Retraités résidant dans le département

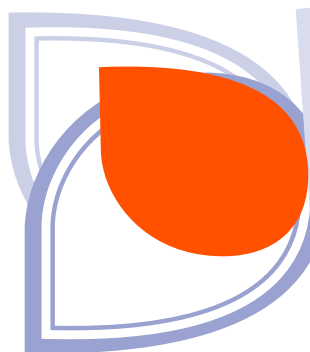
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 659	12 893	21 552
Droits directs (retraites personnelles)	7 993	9 076	17 069
Droits dérivés (retraites de réversion)	666	3 817	4 483
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	591	1 030	1 621
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 769	818	3 587
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,2 ans	62,7 ans
Droits dérivés	72,0 ans	71,1 ans	71,2 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	127 475	172 959	300 434
Retraités percevant un droit direct seul	121 603	113 514	235 117
Retraités percevant un droit dérivé seul	778	8 399	9 177
Retraités percevant les deux à la fois	5 094	51 046	56 140
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	4,2%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	41 053	12 721	53 774
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,3 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	968 €	716 €	823 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	54,6%	38,3%

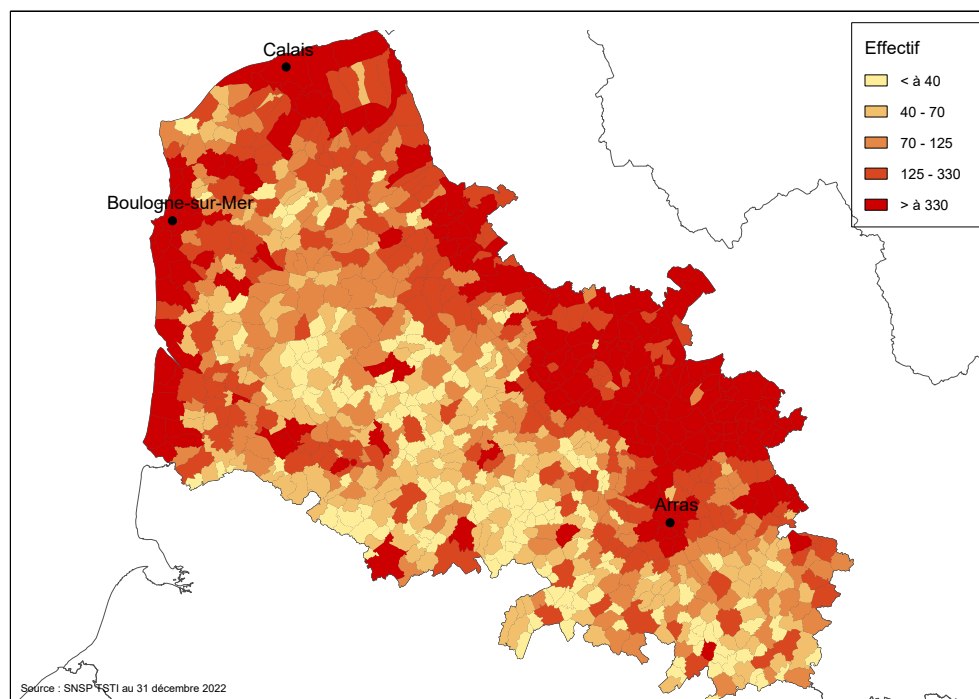
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



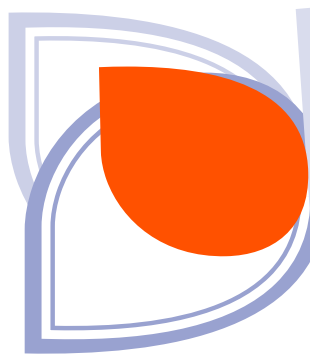
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Calais			
Nombre total de retraités	5 615	8 430	14 045
Retraités percevant un droit direct seul	5 328	4 979	10 307
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	333	360
Retraités percevant les deux à la fois	260	3 118	3 378
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	5,9%	5,5%
Boulogne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	2 978	5 152	8 130
Retraités percevant un droit direct seul	2 811	3 145	5 956
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	247	264
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 760	1 910
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	8,0%	8,0%
Arras			
Nombre total de retraités	2 690	4 168	6 858
Retraités percevant un droit direct seul	2 568	2 757	5 325
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	201	215
Retraités percevant les deux à la fois	108	1 210	1 318
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	6,7%	6,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

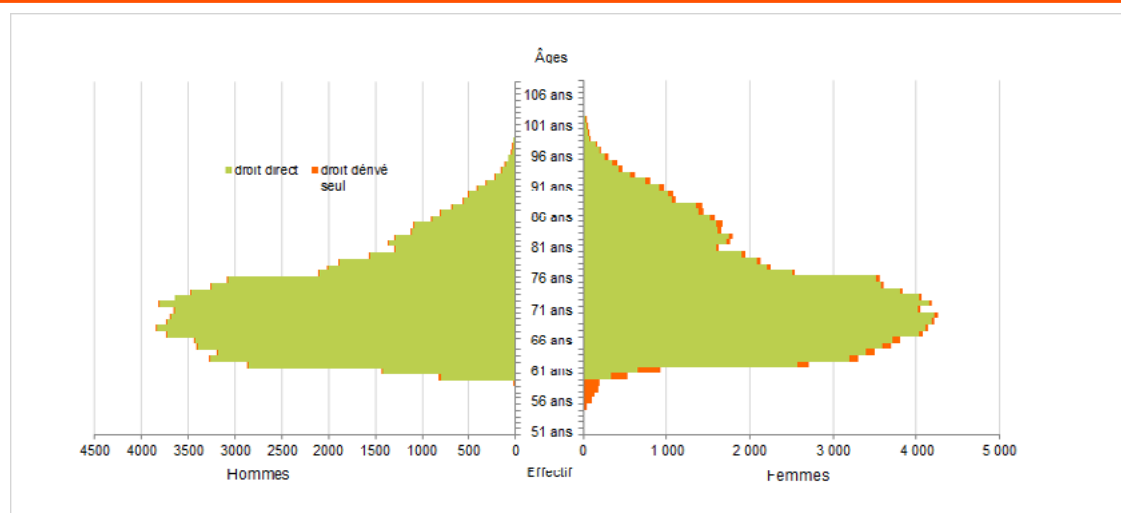


Retraités résidant dans le département

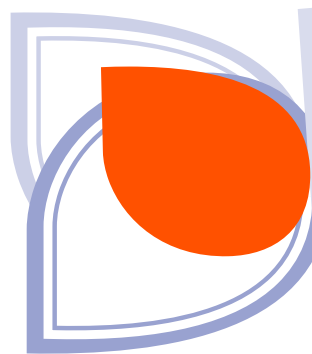
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 479	6 304	10 783
Droits directs (retraites personnelles)	4 207	4 587	8 794
Droits dérivés (retraites de réversion)	272	1 717	1 989
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	203	332	535
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 598	699	2 297
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	73,3 ans	72,7 ans	72,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 926	87 341	160 267
Retraités percevant un droit direct seul	70 710	62 016	132 726
Retraités percevant un droit dérivé seul	228	3 143	3 371
Retraités percevant les deux à la fois	1 988	22 182	24 170
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 973	10 407	33 380
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,3 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 073 €	810 €	930 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,5%	37,7%	25,6%

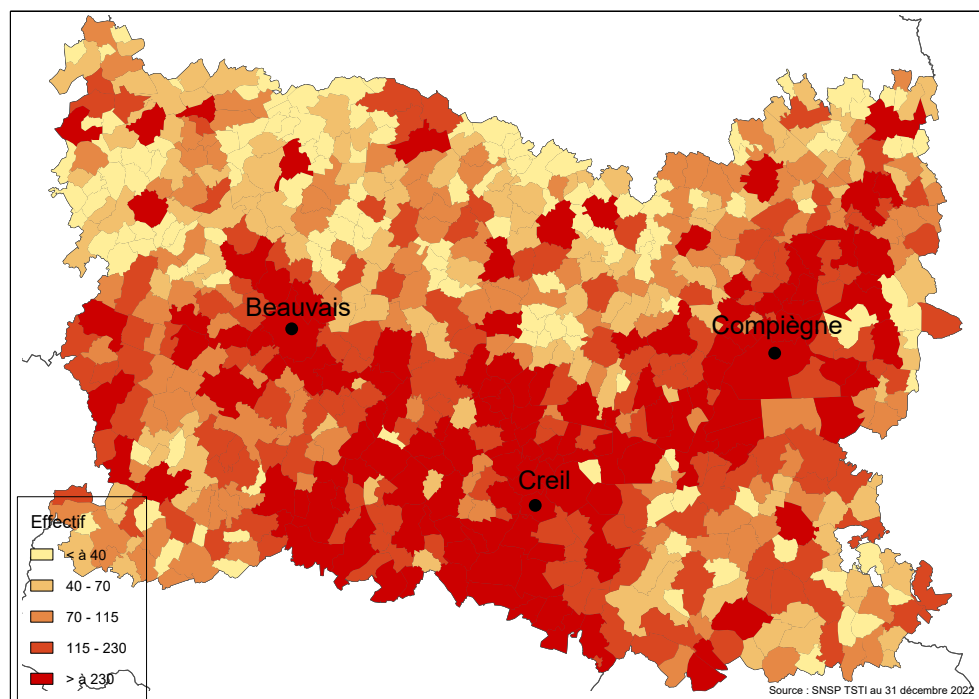
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



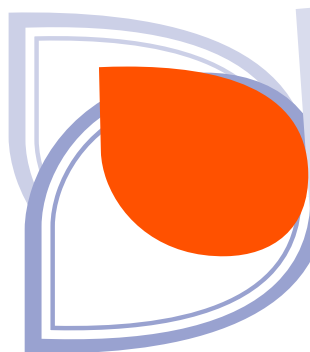
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Beauvais			
Nombre total de retraités	4 397	6 257	10 654
Retraités percevant un droit direct seul	4 235	4 231	8 466
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	231	240
Retraités percevant les deux à la fois	153	1 795	1 948
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	5,4%	6,0%
Compiègne			
Nombre total de retraités	3 164	4 552	7 716
Retraités percevant un droit direct seul	3 081	3 088	6 169
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	202	206
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 262	1 341
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,2%	5,2%
Creil			
Nombre total de retraités	2 071	2 419	4 490
Retraités percevant un droit direct seul	1 987	1 543	3 530
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	147	154
Retraités percevant les deux à la fois	77	729	806
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,1%	9,0%	10,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

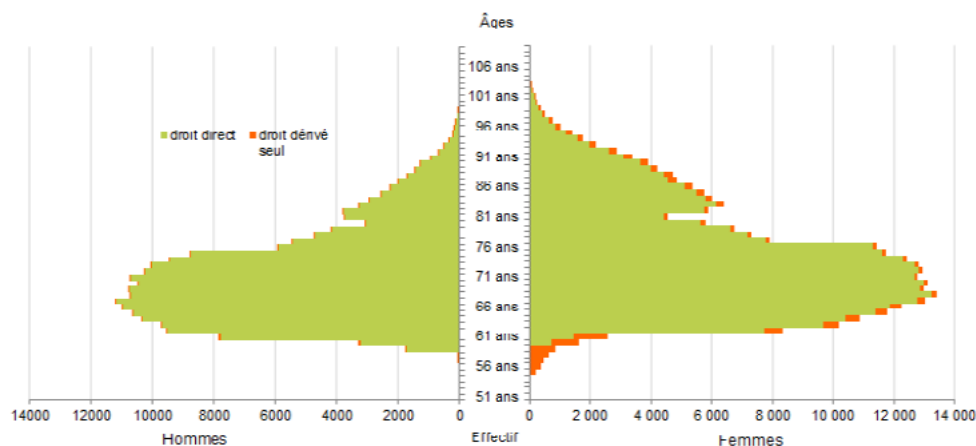


Retraités résidant dans le département

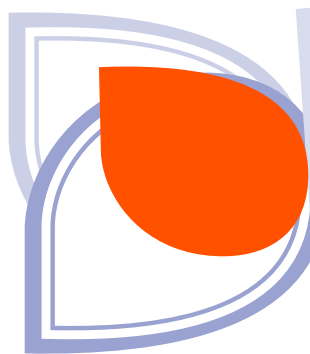
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 313	20 489	33 802
Droits directs (retraites personnelles)	12 311	14 207	26 518
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 002	6 282	7 284
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 052	1 628	2 680
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 602	1 466	5 068
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,1 ans	72,1 ans	72,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	208 418	280 964	489 382
Retraités percevant un droit direct seul	199 214	182 872	382 086
Retraités percevant un droit dérivé seul	819	12 759	13 578
Retraités percevant les deux à la fois	8 385	85 333	93 718
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,4%	4,4%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	58 157	24 043	82 200
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	997 €	765 €	864 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	48,3%	34,4%

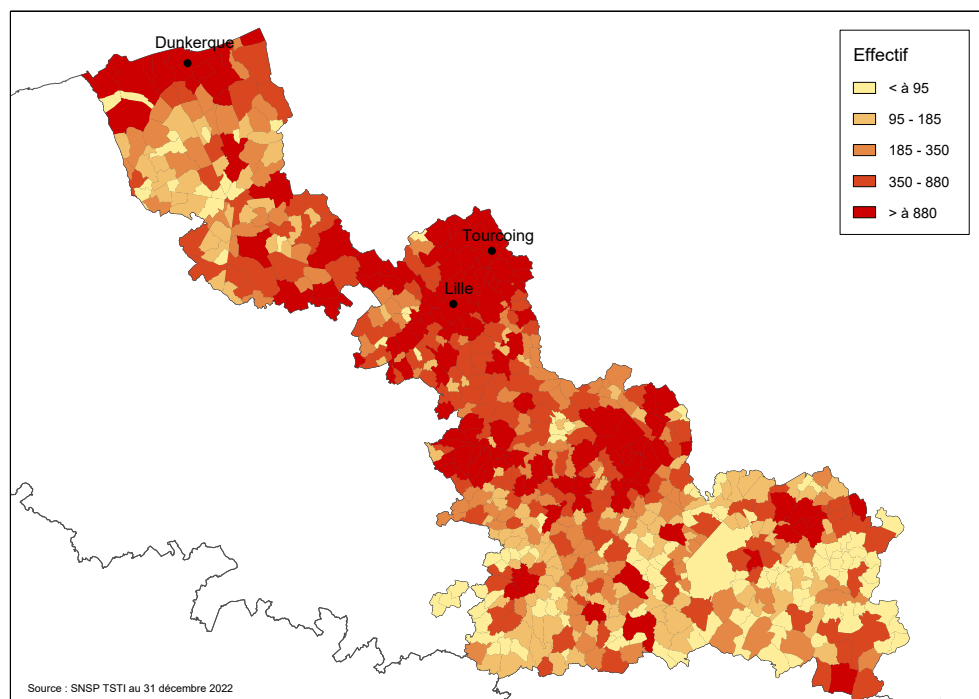
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

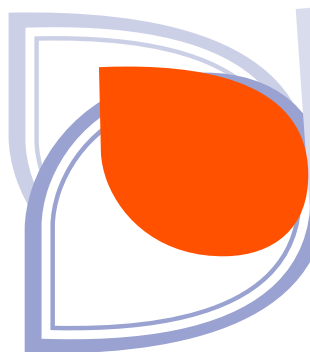


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lille			
Nombre total de retraités	11 020	15 374	26 394
Retraités percevant un droit direct seul	10 552	10 469	21 021
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	679	719
Retraités percevant les deux à la fois	428	4 226	4 654
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,7%	8,0%	10,4%
Dunkerque			
Nombre total de retraités	7 364	10 398	17 762
Retraités percevant un droit direct seul	7 115	6 366	13 481
Retraités percevant un droit dérivé seul	30	575	605
Retraités percevant les deux à la fois	219	3 457	3 676
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	5,4%	5,1%
Tourcoing			
Nombre total de retraités	6 315	8 802	15 117
Retraités percevant un droit direct seul	5 894	5 462	11 356
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	368	383
Retraités percevant les deux à la fois	406	2 972	3 378
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	5,9%	6,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

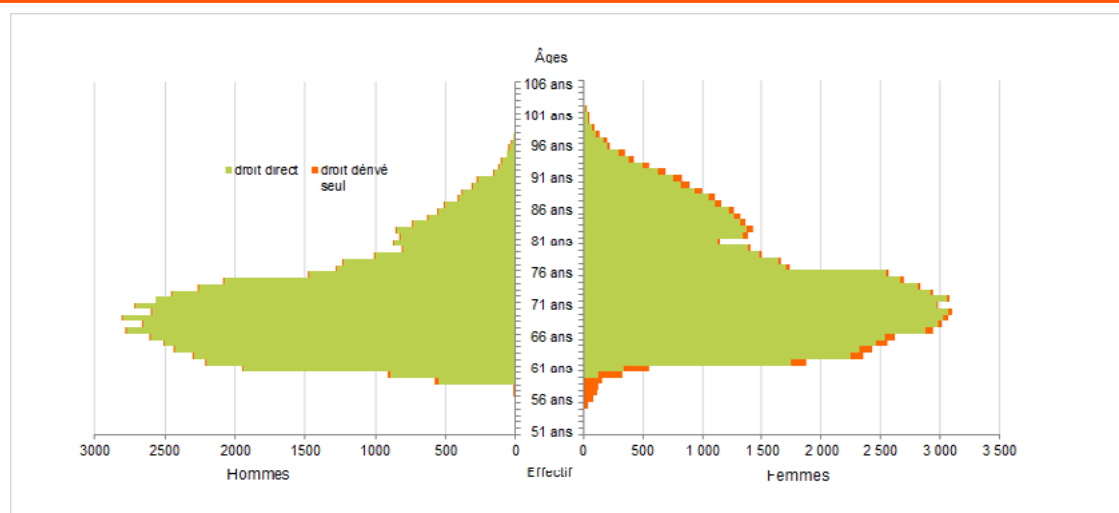


Retraités résidant dans le département

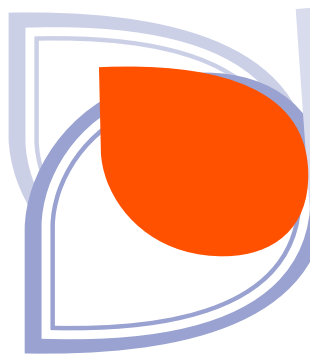
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 004	4 398	7 402
Droits directs (retraites personnelles)	2 731	2 995	5 726
Droits dérivés (retraites de réversion)	273	1 403	1 676
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	185	286	471
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 017	312	1 329
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,5 ans	72,3 ans	72,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 161	64 465	115 626
Retraités percevant un droit direct seul	48 817	42 899	91 716
Retraités percevant un droit dérivé seul	255	2 770	3 025
Retraités percevant les deux à la fois	2 089	18 796	20 885
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,6%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 552	5 841	22 393
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	953 €	740 €	834 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,7%	48,7%	34,2%

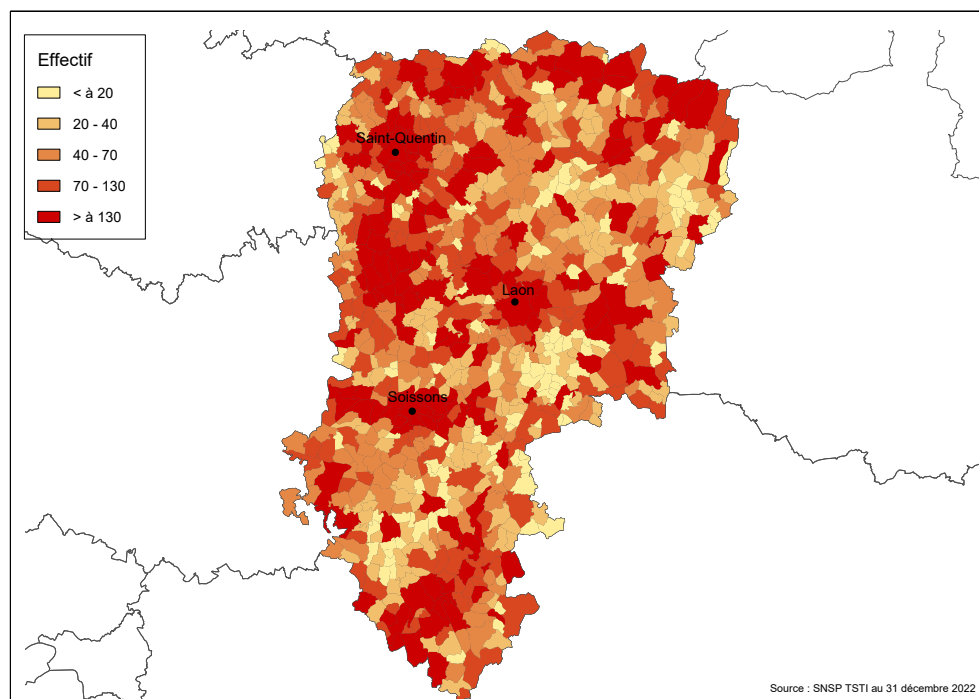
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Quentin			
Nombre total de retraités	4 797	7 190	11 987
Retraités percevant un droit direct seul	4 552	4 447	8 999
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	268	284
Retraités percevant les deux à la fois	229	2 475	2 704
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	5,6%	5,8%
Soissons			
Nombre total de retraités	2 617	3 781	6 398
Retraités percevant un droit direct seul	2 503	2 338	4 841
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	194	199
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 249	1 358
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	5,7%	6,3%
Laon			
Nombre total de retraités	1 911	2 775	4 686
Retraités percevant un droit direct seul	1 824	1 865	3 689
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	119	131
Retraités percevant les deux à la fois	75	791	866
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	6,9%	7,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.